

Objet : Organisation de la semaine scolaire à Charenton-le-Pont

Madame, Monsieur, Chers Parents,

À l'issue de la concertation concernant la réforme des rythmes scolaires, la municipalité a pris acte de la volonté de 56.3% des votants d'organiser la semaine scolaire sur 4 jours à compter de septembre 2018.

Ce choix de 4 jours s'est exprimé de façon majoritaire au sein des conseils d'écoles qui se sont prononcés en novembre 2017 mais également à l'issue des résultats d'une consultation initiée par la ville auprès des parents d'enfants scolarisés dans les écoles publiques maternelles et élémentaires entre le 14 et le 22 décembre 2017 via « Mon Espace Ch@renton ».

Nous tenions à vous remercier sincèrement pour votre implication dans cette démarche participative menée en concertation avec l'ensemble des représentants de la communauté éducative.

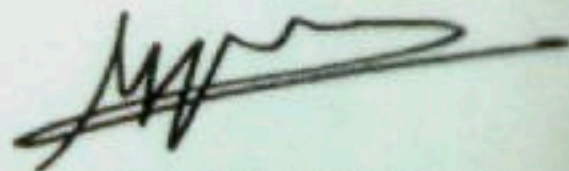
Ainsi, dans le respect des dispositions prévues par le décret, nous proposerons à la Directrice Académique une nouvelle organisation du temps scolaire applicable dès la rentrée de septembre 2018 : le matin de 8h30 à 11h30 et l'après-midi de 13h30 à 16h30 (lundi, mardi, jeudi et vendredi).

Ainsi, dans le respect des dispositions prévues par le décret, nous proposerons à la Directrice Académique une nouvelle organisation du temps scolaire applicable dès la rentrée de septembre 2018 : le matin de 8h30 à 11h30 et l'après-midi de 13h30 à 16h30 (lundi, mardi, jeudi et vendredi).

Nous tenons à préciser qu'une délibération sera également présentée au prochain Conseil Municipal afin de valider ce dispositif.

L'ensemble des parents d'élèves seront informés de ces modalités d'évolution par nos différents supports d'information. De plus, une communication détaillée de la nouvelle organisation du temps scolaire et périscolaire sera adressée à chaque parent d'élèves.

Vous souhaitant une excellente année 2018, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers parents, l'assurance de nos salutations les meilleures et les plus cordiales.



Marie-Hélène MAGNE
1^{er} Maire-Adjoint chargé de l'Enfance et
l'Éducation
Vice-Présidente du Territoire *ParisEstMarne&Bois*



Bien cordialement

Hervé GICQUEL
Maire de Charenton-le-Pont
Conseiller Départemental du Val-de-Marne